


Tour de Vézelay - EST - Morvan

Du hameau Le Chemin (commune d'Anthien), vous voyez bien les collines du Morvan. Là vous trouvez le prochain but, d'abord Lormes. De là, vous traversez le paysage assez typique du Morvan : bois, lacs, pâturages à petite échelle, champs bordés de haies, de talus plantés, de petits murs en pierre. À mi-chemin entre Brassy et Chastellux l'itinéraire atteint encore la Cure. Elle la suit en amont – parfois à bonne distance, parfois tout près – jusqu'au camping de Saint-Père.

 Hébergements (voir : www.tourdevezelay.eu/fr/ressources)	km
Le Chemin	0,0
p. 33 Lormes	11,7
p. 37 Brassy	13,3
p. 39 La Chaume-aux-Renards	13,3
p. 39 Marigny l'Église	4,9
p. 39 (près de) Chastellux-sur-Cure	8,3
p. 41 Cure (commune de Domecy-sur-Cure)	10,2
camping Saint-Père	9,0
Tour de Vézelay - EST	70,7

Le Chemin - Lormes (11,7 km)

Le Chemin - église d'Anthien (1,1 km)

Balisage : jaune-bleu (Voie de Vézelay, variante via Nevers).

[1] À **Le Chemin** (croix de chemin) : descendre par un chemin (rue de la Messe).

Après 800 m : arriver sur une route (la D6). La prendre à gauche.

Après 300 m, à **l'église d'Anthien** (⚓) : continuer par la D6, direction Lormes. (*Quitter donc la Voie de Vézelay, qui prend à droite juste avant l'église.*)

Église d'Anthien - sortie Montigny (1,9 km)

Balisage : -

Après 1 km : traverser la D958 (*attention*) et continuer par la D6, direction Lormes.

[2] Quitter la D6 et prendre à droite, par un chemin entre les haies.

[3] Arriver sur une route aux abords de **Montigny** (panneau 'Chemin de la Porée', impasse). Prendre la route à droite.

Sortie Montigny - La Vallée du Bas (4,0 km)

Balisage : jaune (randonnée locale)

[4] À **Magny-Lormes**, au carrefour à côté de la mairie : prendre à gauche, direction l'Haut, en descendant devant l'Église de la Sainte Trinité (⚓ *15ème siècle*).

 **Arrêt bus (Cars Mobigo) : D958, Bailly.**

À **[4]** : prendre à droite. Après 850 m : arriver sur une route (la D958). La prendre à gauche (*attention*),

environ 500 m : **Bailly** (puits et croix de chemin).

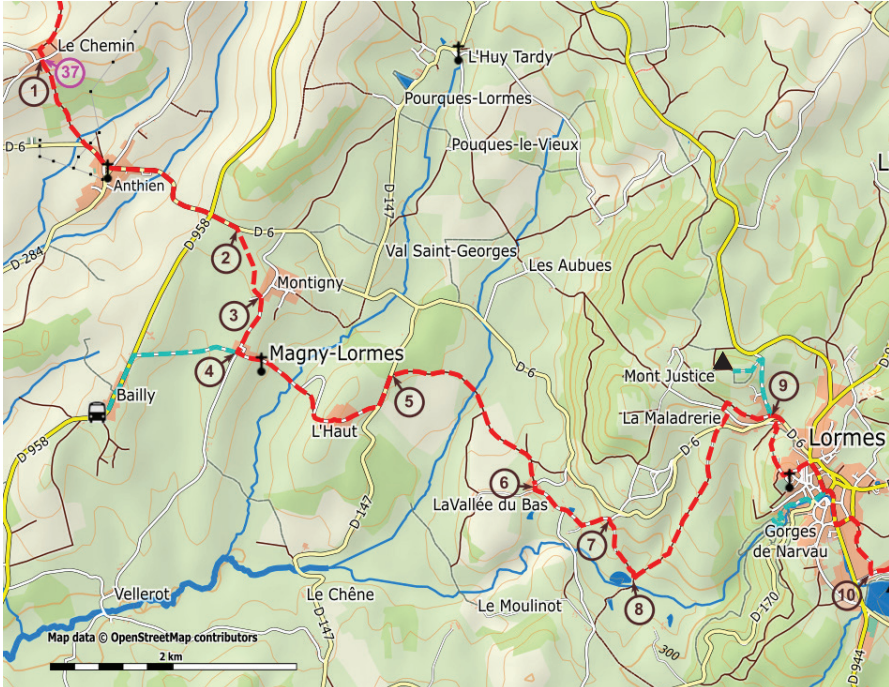
Après 500 m, après un ruisseau : quitter la route et prendre le chemin à droite, en montant.

Après 250 m : retourner sur l'asphalte. Prendre à droite, à travers le hameau de **L'Haut**, et descendre à droite.

Après 400 m : arriver sur une autre route (la D147). La prendre à gauche, en montant légèrement.

[5] À une lisière du bois (à droite) : prendre le chemin à droite, en descendant, d'abord en suivant la lisière du bois (à gauche), puis à travers les prairies.

Après 750 m, au point le plus bas : traverser un petit ruisseau et continuer, en montant.



[6] Arriver sur une route, près de quelques maisons (**La Vallée du Bas**). Prendre à droite. (Quitter donc la randonnée locale, balisée en jaune, qui prend à gauche.)

La Vallée du Bas - lac en bas de La Bernotte (1,3 km)

Balissage : -

Après 50 m (bifurcation, puits) : prendre à gauche (nom de rue : 'Crau Peillon').

Après 300 m (gîte) : laisser une route à droite et continuer, direction Lormes, en montant.

Après 200 m : laisser une autre route à droite (chemin du Moulin de l'Étang).

[7] Prendre à droite (chemin de la Bernotte), en descendant. Passer devant une maison (à droite, no. 2, La Bernotte) et continuer à descendre, par un chemin, jusqu'à un petit lac (à droite), avec un panneau 'propriété privée' sur la clôture.

Après 40 m (après le panneau) : laisser à gauche un chemin herbeux.

[8] En face d'un panneau 'VTT 13' : prendre à gauche (virage serré).

Lac en bas de La Bernotte - La Maladrerie (Lormes) (2,2 km)

Balisage : *jaune-vert (PR Le mont de la Justice)*

Le chemin monte brusquement. La première balise se situe après environ 25 m (à gauche). Continuer. (Après 300 m, à droite : vue sur le clocher de l'église de Lormes (♣). Puis des vues, surtout en regardant en arrière, des deux côtés.)

Après 1,2 km, toujours en montant : passer devant une station d'épuration (à gauche) et continuer.

Après 300 m (croix de chemin) : arriver sur une route (la D6). Traverser (*attention*) et continuer dans la même direction, par un chemin entre deux rangées d'arbres.

Après 120 m : arriver sur une route. La prendre à gauche.

Après 50 m : prendre à droite, par un sentier entre les haies, en montant.

Après 50 m, au bout : prendre à droite (*à droite : vues*).

Après 250 m : le chemin devient une petite route. Continuer.

[9] À une bifurcation, à **La Maladrerie** ('faubourg' de Lormes) : tout droit, en descendant. (*Quitter donc l'itinéraire balisé jaune-vert, qui prend à gauche, vers le Mont Justice ▲*)

Après 40 m : arriver sur la D6, dans un virage. La prendre à gauche.

i **La Maladrerie.** *Du 12ème au 14ème siècle, Lormes est touchée par une épidémie de lèpre, probablement rapportée par les croisés de retour de la Terre Sainte. Une maladrerie est fondée à la fin du 12ème siècle par les pères de Saint-Lazare (le patron des lépreux).*

Alternative : visiter **le Mont Justice**. À **[9]** : suivre l'itinéraire balisé jaune-vert et les panneaux 'La Justice' jusqu'au belvédère. Aller et retour : 1,5 km. Dénivelé : 65 m.

La Maladrerie (Lormes) - Lormes centre (1,2 km)

Balisage : -

Après 80 m par la D6, après un lavoir délabré (à droite) : prendre à droite, en descendant (rue du Gué).

Après 60 m (maison, no. 5) : prendre à gauche.

Après 30 m (maison, no. 11) : prendre le sentier à gauche, en montant.

Après encore 30 m : prendre un sentier à droite, en montant (*à droite : vues*). Le chemin devient progressivement plus large et plus pavé (rue du Panorama). En haut, à un carrefour, près de l'église (♣) (*panorama*) : continuer par la rue du Panorama, en descendant.

Après 200 m, à un carrefour : prendre à droite (rue Paul Barreau) (*Pour l'Office de Tourisme : prendre à gauche, 25 m*).

Après 280 m, au bout : prendre à gauche, jusqu'à l'Hôtel de Ville. Là, prendre à droite.

i **Lormes.** *Lormes est situé à la lisière du Morvan, moyenne montagne de granite. Maintenant, vous avez franchi la vallée de l'Yonne, qui se caractérise entre autres par le calcaire. Pour mieux découvrir ce passage, vous pouvez grimper le Mont Justice (ci-dessus) et/ou descendre dans les Gorges de Narvau (ci-dessous). Dans le village de Lormes, vous pouvez faire une belle promenade. (Brochure gratuite à l'Office de Tourisme.) Il y a un marché tous les jeudis. Et chaque 1er et 3ème samedi du mois, il y a un marché de producteurs régionaux (de 9h à 13h, marché couvert, près de l'Hôtel de Ville).*

i **Gorges de Narvau.** (*Aller-retour à la cascade 1,5 km, dénivelé 50 m*) : prendre à droite à la fin de la rue Paul Barreau (route de Narvau, panneau 'Quartier des Moulins'). Après plus de 100 m : suivre le même panneau à droite (rue des Moulins, voie sans issue). Ici, il y avait sept moulins, qui fonctionnaient avec

l'eau de la petite rivière Auxois.

Au bout : prendre le chemin à droite (panneau 'Gorges de Narvau'). À une bifurcation, au panneau 'Quartier des moulins' : prendre à gauche, en descendant. À la bifurcation suivante, 3 panneaux jaunes : prendre à gauche, en direction de la cascade, ou arriver à la cascade à la fin du 'Tour des Gorges' (environ 1 km). Retourner par le même chemin.

Lormes - Brassy (13,3 km)

Lormes centre - bifurcation Bois des Gaux (4,5 km)

Balisage, jusqu'au camping : -

De l'Hôtel de Ville : continuer par la rue du Pont National.

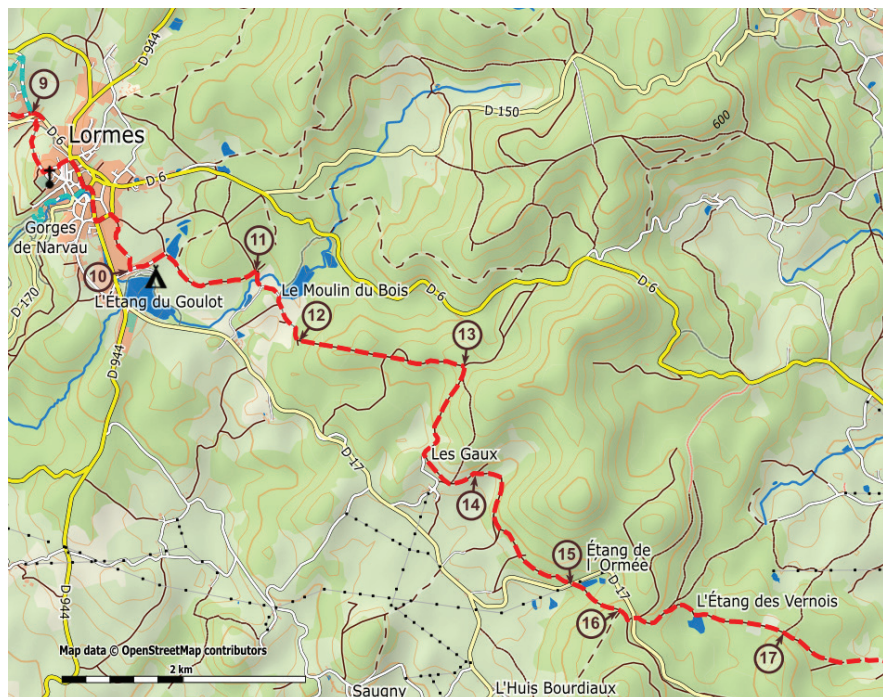
Après 300 m, à un carrefour entre La Poste et un supermarché (Bi1) : prendre à gauche, en montant légèrement (rue des Teuraux).

Après 120 m : laisser une route à gauche.

Après 25 m : prendre le chemin à droite (chemin de l'Étang), en montant légèrement.

Après plus de 50 m, à une bifurcation : rester à droite. Le chemin monte et descend (2x), d'abord asphalté, puis semi-pavé, puis à nouveau asphalté.

[10] Arriver sur une route, près du **camping et l'Étang du Goulot**. Prendre à gauche, devant le camping.



① Étang du Goulot. *Comme beaucoup d'étangs dans le Morvan, l'Étang du Goulot a été aménagé pour le flottage du bois (Voir p.14.) L'étang nourrit la petite rivière Auxois, qui débouche sur l'Yonne. Vous pouvez vous baigner dans l'étang. Autour, il y a des aires de pique-nique.*

i Tacot du Morvan. *Jusqu'au 20ème siècle, les voies ferrées ne passaient pas les lisières du Morvan. Entre 1901 et 1908 un chemin de fer à voie étroite ('Tacot') a été construit dans le Morvan nord, de Corbigny par Lormes à Saulieu, pour le transport de passagers et de marchandises. Suite à la concurrence du transport par le réseau routier de plus en plus développé, le chemin de fer fut supprimé en 1939. Aujourd'hui, l'ancienne gare de Lormes abrite un restaurant.*

Balissage, du camping : jaune (randonnée locale) et VTT17 (et parfois aussi VTT18). *Attention : en chemin vous verrez aussi des balises du Morvan Trail no. 2. Cependant, ce Trail ne suit pas toujours notre itinéraire.*

Après 325 m, au bout : prendre le chemin à droite, en montant.

[11] Prendre à droite, en descendant. Peu après : traverser le ruisseau via un petit 'pont' en pierre. Puis remonter. Au bout : arriver à une petite route. La prendre à gauche.

Après à peine 200 m, à un petit lac et quelques maisons (**Le Moulin du Bois**) : prendre à droite. *(Sur le côté de la maison à gauche vous voyez encore la roue à aubes du moulin.)*

Après 80 m : rester à gauche.

Après environ 200 m : laisser un chemin à gauche.

[12] Prendre à gauche, une montée raide, en ligne droite.

Après 500 m : descendre brièvement puis remonter. (Juste avant : laisser un chemin à gauche).

Après 500 m : traverser un chemin plus large et continuer, tout droit, en montant.

Après plus de 100 m, en descendant : arriver à nouveau sur le chemin plus large que vous venez de traverser. La prendre à gauche.

[13] À une **bifurcation** : prendre à droite, en descendant. *(Quitter donc la randonnée locale, balisée en jaune, qui prend à gauche).*

Bifurcation Bois des Gaux - panneau 'Gâcogne - alt. 500 m' (3,4 km)

Balissage : VTT 17 (et parfois aussi VTT18). *De plus, il y a des balises jaunes ou orange-brun qui indiquent également notre itinéraire, mais qui ne sont pas entretenues*

Peu après la bifurcation : laisser à droite un chemin en forte descente.

Un peu plus loin, à une bifurcation : rester à droite, toujours en descendant *(à droite : vues)*.

Après 750 m, à l'hameau de **Les Gaux**, après la 1ère maison (à gauche) : prendre à gauche.

Après 300 m, à un carrefour près d'une 'Station Sismique' : tout droit, toujours en descendant.

[14] Rester à droite.

Après 200 m, après un ruisseau : prendre à droite, en montant.

Après 450 m : passer devant un pré (à droite). Peu après : prendre à droite (le pré est toujours à droite), en descendant.

[15] Arriver sur une route (la D17). Traverser *(attention)* et continuer dans la même direction, en descendant un moment, puis en montant.

i Partage des eaux. *Environ 50 m après la D17, vous passez en bas de la digue de l'Étang de l'Ormée. Sur notre chemin, c'est le dernier étang du bassin versant de l'Yonne. L'étang prochain, l'Étang des Vernois, se situe dans le bassin versant de la Cure.*

[16] Au **panneau 'Gâcogne - alt. 500 m'** : tout droit, en descendant. *(Quitter donc les itinéraires VTT 17 et 18, qui prennent à droit).*

Panneau Gâcogne - alt. 500 m' - carrefour après Rivières (3,2 km)

Balisage : *jaune ou brun-orange (irrégulière, non entretenu).* Notre itinéraire est aussi emprunté par le

VTT10, mais en sens inverse. (En regardant en arrière, vous voyez parfois les balises). Cette étape suit toujours plus ou moins la même direction, jusqu'à Rivières.

Après 100 m, à une bifurcation : rester à gauche, toujours en descendant.

Après plus de 50 m, arriver sur une route (encore la D17) : traverser et continuer.

Après 30 m, à une bifurcation : rester à droite.

Après à peine 300 m, à une bifurcation, au panneau jaune 'Brassy-Les-Vernois' : rester à droite, en descendant. Peu après : laisser un chemin à droite.

Après 300 m, à l'Étang des Vernois : prendre à gauche, le long du lac. Au bout (cabane, à droite) : continuer plus ou moins dans la même direction (légèrement à droite), en montant.

[17] Après une grande parcelle où la forêt a été abattue (à gauche, vue), à une bifurcation (juste avant, à gauche : poteau avec la balise d'un autre itinéraire VTT) : rester à droite.

Un peu plus loin, à un carrefour : tout droit. Puis : toujours, plus ou moins, tout droit.

Après environ 1,2 km : arriver à **Rivières** (route).

Après 300 m : arriver à une autre route : la prendre à gauche.

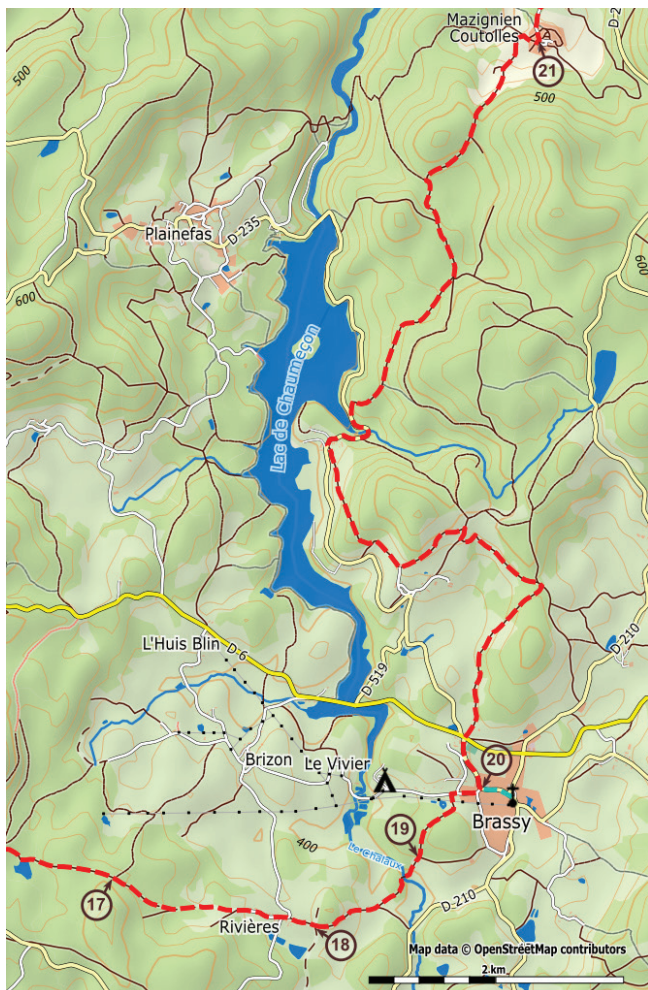
Après environ 50 m : prendre le chemin à droite (panneau 'Interdit aux voitures et motos').

[18] À un **carrefour** : continuer, d'abord en montant légèrement, puis en descendant.

Carrefour après Rivières - Brassy (2,2 km)

Balisage : *VTT10, balisé dans les deux sens.*

Après 550 m, à une bifurcation près d'un arbre : continuer plus ou moins dans la même direction, en montant légèrement.





Après 200 m : descendre vers le Chalaux (*aire de pique-nique*) et remonter.

[19] À une bifurcation : prendre à gauche, à travers un bois, d'abord en montant, puis en descendant. Après plus de 600 m : arriver sur une route. La prendre à droite. (*Pour le camping : prendre à gauche.*)

[20] Arriver à une autre route (la D171). Prendre à droite, toujours en descendant, jusqu'au centre de **Brassy**. Ou prendre à gauche, en montant, pour continuer le Tour de Vézelay.

Brassy - La Chaume-aux-Renards (13,3 km)

Balisage : jaune-rouge (GRP Tour du Morvan) et panneaux 'Chemins Pèlerins' (rouge-blanc ou blanc-rouge ; voir image). En route les deux balisages se complètent. Même sans les cartes, les balisages suffisent pour trouver l'itinéraire.

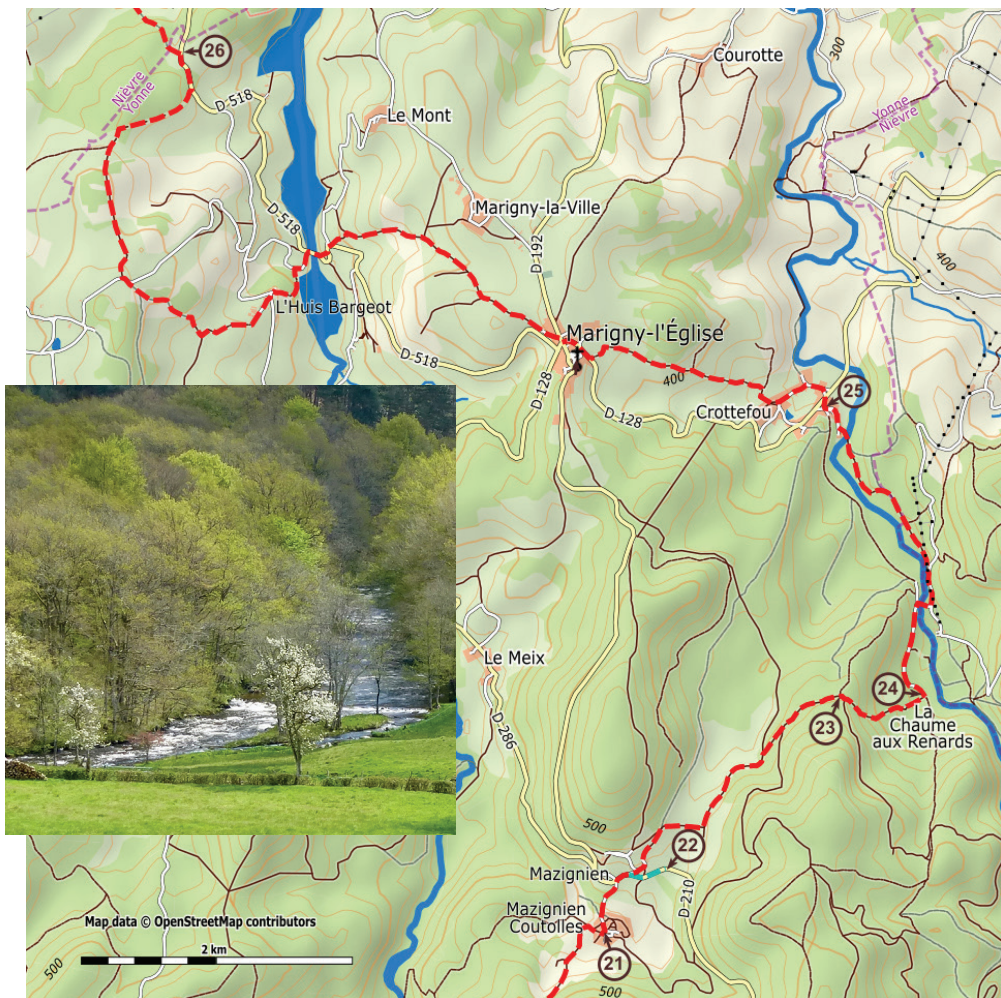
Attention : l'itinéraire traverse des grandes parcelles de forêt. Parfois, il y a des balises disparues avec la coupe des arbres.



Après 450 m, au carrefour : traverser la D6 (*légèrement à droite, attention*), et continuer par un chemin. Suivre les balisages mentionnés jusqu'à **La Chaume-aux-Renards [24]**.

[21] Mazignien Coutolles : avant l'hameau se trouve un panneau (à gauche) faisant référence à l'accident à la 'Peinture' (voir ci-dessous). Juste après l'hameau se trouve une table de pique-nique, avec un robinet d'eau de l'autre côté.

1 Lac de Chaumeçon. En 1910, des crues catastrophiques inondent Paris. Pour maîtriser ces crues, mais aussi pour assurer un débit minimal de la Seine en été, approvisionner Paris en eau potable, et assurer la production d'électricité, un programme de grands barrages est entrepris sur la Seine et tous ses affluents. Le Lac du Croissant (1929-1932, nourri par le Chaux et la Cure) et le Lac de Chaumeçon (1931-1933, nourri par le Chaux) font partie de ces gros ouvrages hydrauliques.



1 Terrain de parachutage 'Peinture' [22]. Le Morvan est une région sauvage et boisée. Durant la Seconde Guerre mondiale, le Morvan était un bon refuge pour des fugitifs et des maquisards. Pendant le débarquement allié en Normandie (juin 1944), environ 30 groupes de maquis étaient actifs dans le Morvan. Quelques groupes étaient soutenus par le Special Air Service (SAS), une unité de forces spéciales des

forces armées britanniques. Ensemble, ils libèrent la région, mais les pertes humaines furent terribles, également parmi la population civile, victime des représailles allemandes. Près de Mazigny se trouvait le terrain avec nom de code 'Peinture', où fréquemment il y avait des parachutages d'armes et de matériels pour les résistants du maquis Camille et le SAS. Dans la nuit du 18 juillet 1944, un drame survient : deux avions se percutent. Les 15 membres d'équipage meurent. A plus de 500 m de notre itinéraire se trouve un petit monument. À la bifurcation avec le panneau 'Maquis Camille' (qui ne renvoie pas au monument) : continuer tout droit par la D210 (pas indiquée telle quelle). Le monument se trouve sur le côté gauche de la route.

📍 Tombeau du roi Viking [23]. Environ 1100 ans plus tôt, près d'ici, il y aurait eu une autre bataille, contre les Normands, qui remontaient l'Yonne, la Cure et les autres rivières pour leurs raids. Les Normands furent vaincus et un de leurs chefs serait enterré près d'une formation rocheuse spéciale, appelée encore 'le tombeau du roi Viking'. Beaucoup plus tard, le site servit de carrière de granit. Aujourd'hui, il reste encore une auge taillée qui s'est brisée. C'est à cause de ce raid normand qu'on a décidé de déplacer l'abbaye de Saint-Père vers un site moins dangereux, au 'Vézelay' actuel ? Vous trouvez le tombeau un peu à gauche d'un virage serré où vous quittez le large chemin forestier, pour descendre à La Chaume-aux-Renards, par un chemin beaucoup plus étroit.

📍 À La Chaume-aux-Renards [24], notre itinéraire rejoint le Chemin d'Assise (en sens inverse) et la liaison entre les centres de pèlerinage de Vézelay et Le Puy-en-Velay (ici via le GR13).

La Chaume-aux-Renards - Marigny-l'Église (4,9 km)

Balisage : blanc-rouge (GR13), jaune-rouge (Tour du Morvan) et panneaux 'Chemins Pèlerins'. Même sans les cartes, les balisages suffisent pour trouver l'itinéraire.

📍 À Crottefou [25] le Chemin des Abbayes rejoint notre itinéraire. Ce chemin pèlerin vient d'Allemagne, de Suisse, d'Alsace et va jusqu'à Vézelay.

Marigny-l'Église - près de Chastellux-sur-Cure (8,3 km)

Marigny-l'Église - sortie Tour du Morvan (6,8 km)

Balisage : rouge-blanc (GR13). Attention : à [26]] le Tour du Morvan et (une variante des) 'Chemins Pèlerins' quittent notre itinéraire.

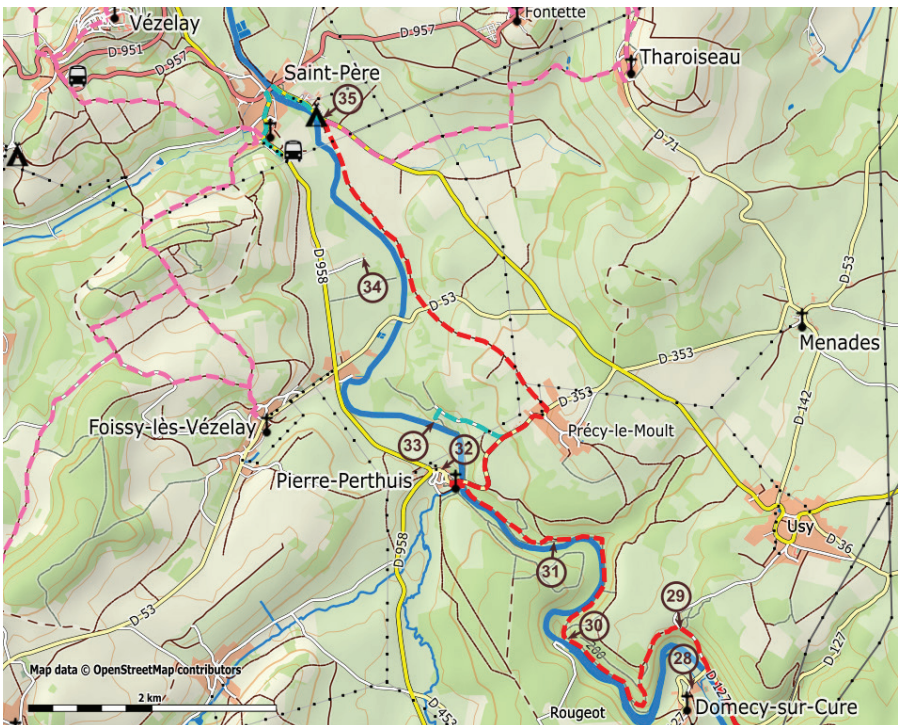
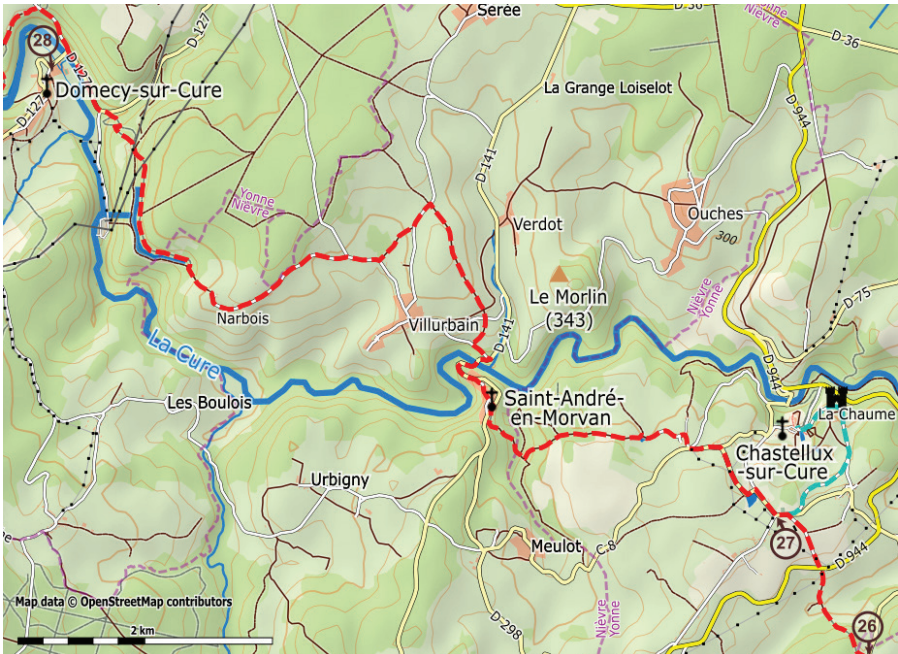
📍 Lac du Croissant. Voir le texte sur le lac de Chaumeçon (ci-dessus).

Sortie Tour du Morvan - près de Chastellux-sur-Cure (1,5 km)

Balisage : rouge-blanc (GR13).

[27] Monument aux morts. En face se trouve un panneau 'Gîte d'étape, 500 m'. (Environ 100 m avant [27]: la sortie vers le Château de Chastellux).

📍 Château de Chastellux (🏰) Le château (11^{ème} siècle) a été construit sur le flanc gauche de la vallée de la Cure, sur une ancienne voie romaine. Le propriétaire, ou un autre membre de la famille qui possède le château depuis plus de 1000 ans, fait des visites guidées. Vers le château (aller-retour 3 km, dénivelé 75 m.) : prendre à droite. Après 50 m : suivre le panneau 'château'. Retourner par le même chemin.



Près de Chastellux - Cure (Domecy-sur-Cure) (10,2 km)

Balisage : rouge-blanc (GR13).

① Abbaye Saint-Martin [28]. *L'abbaye bénédictine (10ème ou 12ème siècle) se situait de l'autre côté de la Cure, dans une boucle de la petite rivière. Du pont sur la Cure vous voyez une tour ronde, un des rares vestiges de l'abbaye.*

Cure (Domecy-sur-Cure) - camping Saint-Père (9,0 km)

Cure (Domecy-sur-Cure) - Pierre-Perthuis (4,6 km)

Balisage : rouge-blanc (GR13).

① Notre Dame de La Lumière [29]. *La statue (1951), située sur un belvédère qui offre une vue sur la Cure, symbolise une ère nouvelle. Auparavant, la petite rivière transportait du bois de chauffage pour Paris, maintenant elle produit de l'électricité. Notre Dame est la patronne de la production électrique, de l'industrie et du cinéma.*

Vers la statue (aller-retour 200 m, dénivelé 30 m) : environ 400 m après le petit pont sur la Cure, près d'une Croix de Mission (1847), le GR prend à gauche. En face, un chemin monte vers Notre Dame (le début est balisé par une croix blanche-rouge).

① Barrage de Malassis [30]. *Le barrage a été construit dans la même période que les barrages des Lacs de Chaumecon et du Crescent (voir p. 38.) C'est le plus petit barrage du Morvan.*

① Moulin de Gingon [31]. *Environ 1,8 km après le barrage de Malassis, vous passez les vestiges de ce moulin. Déjà au 12ème siècle, il est fait mention d'un moulin à cet endroit.*



Environ 1 km après le **Moulin de Gingon** : traverser un petit pont en pierre (1770) sur la Cure. (À droite, vous voyez le grand pont (1874) sur la Cure, que vous traverserez bientôt.)

Immédiatement après, à droite : prendre un sentier raide. Au bout : arriver sur une route (la D353). Là, à gauche, vous verrez une grande maison avec deux tours rondes et le village de **Pierre-Perthuis [32]**. (Quitter le GR13, qui prend à gauche).

① Château de Pierre-Perthuis [32]. *En fait, vous êtes juste entré dans l'ancien château. (Juste avant la grande maison mentionnée se trouvait le mur sud.) Le château (10ème siècle) a été construit au bord de la gorge de la Cure. Il a été assiégé seize fois et finalement, il fut en grande partie détruit pendant les Guerres de Religion (fin 16ème siècle). Aujourd'hui la D353 le passe à travers. Si vous la suivez pendant un moment*

à gauche, vous voyez, des deux côtés de la route, les restes de la porte du château (et un bâtiment principal). Originellement, la petite église du village était la chapelle du château. Peu après la destruction du château, la grande maison a été construite avec les pierres des ruines.

Pierre-Perthuis - camping Saint-Père (4,4 km)

Balisage : jaune (PR Les ponts de Pierre-Perthuis) ; le balisage commence après 300 m.

 La Voie de Vézelay (via Nevers) suit également cette étape, mais en sens inverse.

Prendre la D353 à droite. (Continuer à suivre la D353 jusqu'à la sortie du village de Précý le Mout.)
Après 100 m : passer le grand pont sur la Cure (point de vue ; à droite, en bas, vous voyez le petit pont que vous venez de traverser).

Après environ 200 m : de la droite, une randonnée locale, balisée jaune, rejoint notre itinéraire. Continuer par la D353, en suivant les balises jaunes.

i **La Roche Percée [33]** Une formation géologique formant une arche, environ 20 m au-dessus de la Cure. La sortie vers La Roche Percée se trouve à environ 700 m après le grand pont de Pierre-Perthuis ; elle est indiquée avec deux panneaux. Après, vous continuez environ 600 m (aire de pique-nique). Retourner par le même chemin.

À **Précý le Mout**, à une bifurcation (arbres) : continuer par la D353, direction Avallon.

Après plus de 50 m : prendre le chemin à gauche. Continuer à travers les champs, surtout en descendant (En chemin : vues sur Saint-Père et Vézelay).

Après environ 1,4 km : arriver sur une route (la D53). Traverser et continuer tout droit, par un chemin (À gauche, plus ou moins proche : la Cure.)

i **Fontaines Salées [34]**. De l'autre côté de la Cure se trouvent les Fontaines Salées. Leur nom vient des sources d'eau salée qu'on utilisait déjà depuis 2300 ans avant JC, entre autres pour la production du sel. Au 1er et au 2ème siècle, près des sources, fut construit un sanctuaire gallo-romain avec des bains et d'autres édifices.

Depuis 2017, il y a un musée archéologique. Sur le terrain, on trouve les vestiges d'une ancienne construction. Le musée est uniquement accessible par la D958, de Vézelay à Pierre-Perthuis. Traverser la Cure par la D53 ou par le pont de Saint-Père

Après environ 1,8 km : arriver au camping de **Saint-Père [35]**, près d'une route (la D36).◀

